

#### Rappel du projet 2020-2023.

Notre Association de Grenoble-Voiron fait partie du réseau de notre Fédération, composée de 142 Associations Locales, 137 000 adhérents. 4 000 bénévoles, 32 administrateurs nationaux, 350 points d'accueil, 131 salariés, 50 000 litiges traités par an. La fédération possède une presse d'information de consommateurs, indépendante et experte.

Le Conseil d'Administration de notre association de janvier 2020 a souhaité que le projet d'orientation 2020-2023 soit dû à la réflexion de l'ensemble des bénévoles de l'Association.

Ce projet s'est construit lors de la réunion des bénévoles du vendredi 10 janvier 2020, et s'est poursuivi par différents échanges.

#### Projet 2022.

Dans la continuité du projet 2017-2020, nous vous présentons aujourd'hui 12 mars 2022 le projet d'orientation 2022.

La communication vers l'extérieur reste notre priorité.

L'idée émergente de cette année sera la réflexion sur une adaptation à la gouvernance de notre association, avec la création de différents pôles.

Lors du séminaire de septembre 2021, il est apparu une volonté de réfléchir à un changement de gestion et de passer à une gestion horizontale dite collégiale.

Les 4 pôles référencés dans le rapport d'activité 2021 ont été présentés lors de la réunion des bénévoles du 28 janvier 2022 ainsi que la synthèse des travaux engagés depuis le séminaire. Au cours de l'année à venir, les pôles doivent se

renforcer en bénévoles, pour aboutir à la mise en place d'une structure avec des binômes sur les postes principaux.

Des réunions régulières sont programmées au sein de chaque pôle et entre pôles, pour que fin novembre 2022, une nouvelle synthèse soit élaborée avant d'être présentée à l'ensemble des bénévoles lors d'un séminaire en décembre 2022, qui valideront les travaux. Le mode de fonctionnement pour 2023 sera validé lors du Conseil d'administration qui précèdera l'AGO 2023.

D'autres activités programmées en 2021 seront reconduites en 2022 :

La mise en place de permanences décentralisées dans le sud Isère et à GAP pour faciliter les échanges avec les consommateurs ne pouvant venir à Grenoble.

La mise en place d'un réseau d'enquêteurs pour être au plus près de l'actualité locale, avec la participation de nos adhérents, à coté de notre référente enquêtes.

La participation aux actions nationales.

Le maintien du développement des réseaux sociaux, de notre site internet, de la lettre informatique vers nos adhérents.



#### Le recrutement de nouveaux bénévoles doit s'orienter vers des compétences spécifiques.

Par exemple : Commission Communication : Bénévoles ayant exercé une activité professionnelle dans le journalisme, en Presse écrite/ ou radio ou télévision ou bénévoles souhaitant se former.

Fidélisation de nos adhérents par des réunions participatives.

Discussion avec nos adhérents: que peut vous apporter notre investissement et que souhaitez-vous ? Que pouvez-vous apporter à l'association ?

Nous devrons tout mettre en œuvre pour offrir aux consommateurs du pays voironnais une permanence physique à Voiron. Plusieurs actions doivent être programmées : recrutement de nouveaux bénévoles avec une formation identique à celle diffusée à Grenoble, la mise en place d'un soutien juridique régulier, d'un plan de communication.

#### Développer des partenariats avec ou sans convention.

Exemples : La Gendarmerie pour les arnaques, la Fac de Droit pour les licences de droit, partage de connaissances et de moyens avec d'autres Associations de Consommateurs.

D'autres initiatives seront proposées aux bénévoles, comme la participation à la foire de Grenoble et au forum des associations début septembre 2022.

Les informations seront envoyées au fur et à mesure vers nos adhérents grâce à la lettre informatique.

Nous ignorons comment va se dérouler l'année 2022, nous espérons mieux que 2021 bien sur, mais nous devons rester impliqués dans notre mission de défense des droits du Consommateur.

Pour nous permettre sur les années à venir, de continuer et développer notre action, parlez de notre association autour de vous et faites adhérer.

Notre mission ne doit pas être uniquement ciblée sur le traitement des litiges. Nous devons ouvrir l'association sur le monde extérieur en intégrant dans nos rangs des bénévoles friands d'environnement.

Comme nombre d'associations, nous avons besoin de plus de moyens liés aux adhésions (ré-adhésions, dons) car, globalement les aides qui nous sont octroyées sont en baisse.

Votre soutien et vos compétences nous permettront de travailler efficacement en validant notre projet.

REJOIGNEZ la première association de défense du Consommateur